

Projet associatif AMF55 2016-2020

PRO



AMF55
5 rue Alexis Carrel
55100 VERDUN
03.29.86.06.00.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PRESENTATION DE L'AMF55	5
PRESENTATION GENERALE	6
L'ANCRAGE DES ACTIVITES DANS LE TERRITOIRE	7
LES ORGANES DE DECISION	8
ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION	9
HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION	10
L'AMF55 AUJOURD'HUI, LES ACTIONS ENGAGEES	12
<i>Le pôle « Accueil collectif petite enfance »</i>	12
<i>Le pôle « Enfance et famille »</i>	12
<i>Le pôle « Autonomie »</i>	14
<i>Le pôle « Logistique »</i>	15
<i>Les services supports et « vie associative »</i>	15
LES CERTIFICATIONS ET LA DEMARCHE BIENTRAITANCE	16
L'ORGANISATION OPERATIONNELLE	16
LE PUBLIC ACCOMPAGNE	17
LES RESSOURCES HUMAINES	17
L'ANCRAGE DES ACTIVITES DANS LE TERRITOIRE	17
<i>Un véritable réseau de partenaires</i>	17
BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2007-2012	19
RAPPEL DU PROJET	20
BILAN	21
NOTRE PROJET 2016-2020	22
NOS VALEURS	23
LES FONDEMENTS DE NOTRE ACTION	24

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'AMF55	24
UN PROJET, 7 PRINCIPES	25
<i>Des objectifs qui se déclinent en 7 principes</i>	25
CONCLUSION	29

PROJET

PROJET

Introduction

Depuis plus de 70 ans, l'AMF55 accompagne les familles meusiennes au quotidien, notamment les plus fragiles.

Le projet associatif définit les valeurs partagées par les différents acteurs de l'association (administrateurs, usagers, salariés) et indique les objectifs d'évolution et de développement.

Il est renouvelé tous les cinq ans afin de mesurer le chemin parcouru et fixer de nouveaux objectifs.

Le précédent projet associatif, pour la période 2007-2012, prévoyait de répondre aux nouveaux besoins présents sur le territoire en développant diverses actions adaptées.

L'AMF55 s'étant développée de manière importante au cours des dernières années, un délai supplémentaire fut nécessaire pour déterminer les stratégies, orientations et objectifs à venir au vu des actions engagées, des besoins observés, du contexte et des enjeux territoriaux.

Ce projet est le résultat d'une réflexion collégiale impliquant tous les acteurs de l'association (administrateurs, direction, membres de l'encadrement, salariés, usagers et partenaires) par la mise en place de réunions et groupes de travail et l'utilisation de différents outils (analyse des enquêtes de satisfaction, résultats des évaluations internes et externes, etc.).

Etabli pour une durée de 5 ans, il est rédigé en trois parties principales :

- Une première partie est consacrée à la présentation de l'association.
- Un bilan du projet est réalisé ensuite.
- Les perspectives de l'AMF55 et les objectifs d'évolution et de développement pour les 5 années à venir seront abordées dans une troisième partie.

Présentation de l'AMF55

Présentation générale

*L'AMF55 est une association de type loi du 1er juillet 1901 qui a le caractère « **d'association familiale** » au sens de l'article L211-1 du Code de l'action sociale et des familles.*

Ainsi, l'AMF55 est fortement investie dans l'aide aux familles sur l'ensemble du territoire meusien.

Initialement créée pour accompagner les jeunes mères de familles, notre association s'est développée en s'adaptant aux changements de la société, aux bouleversements des cellules familiales et à l'évolution des besoins des familles.

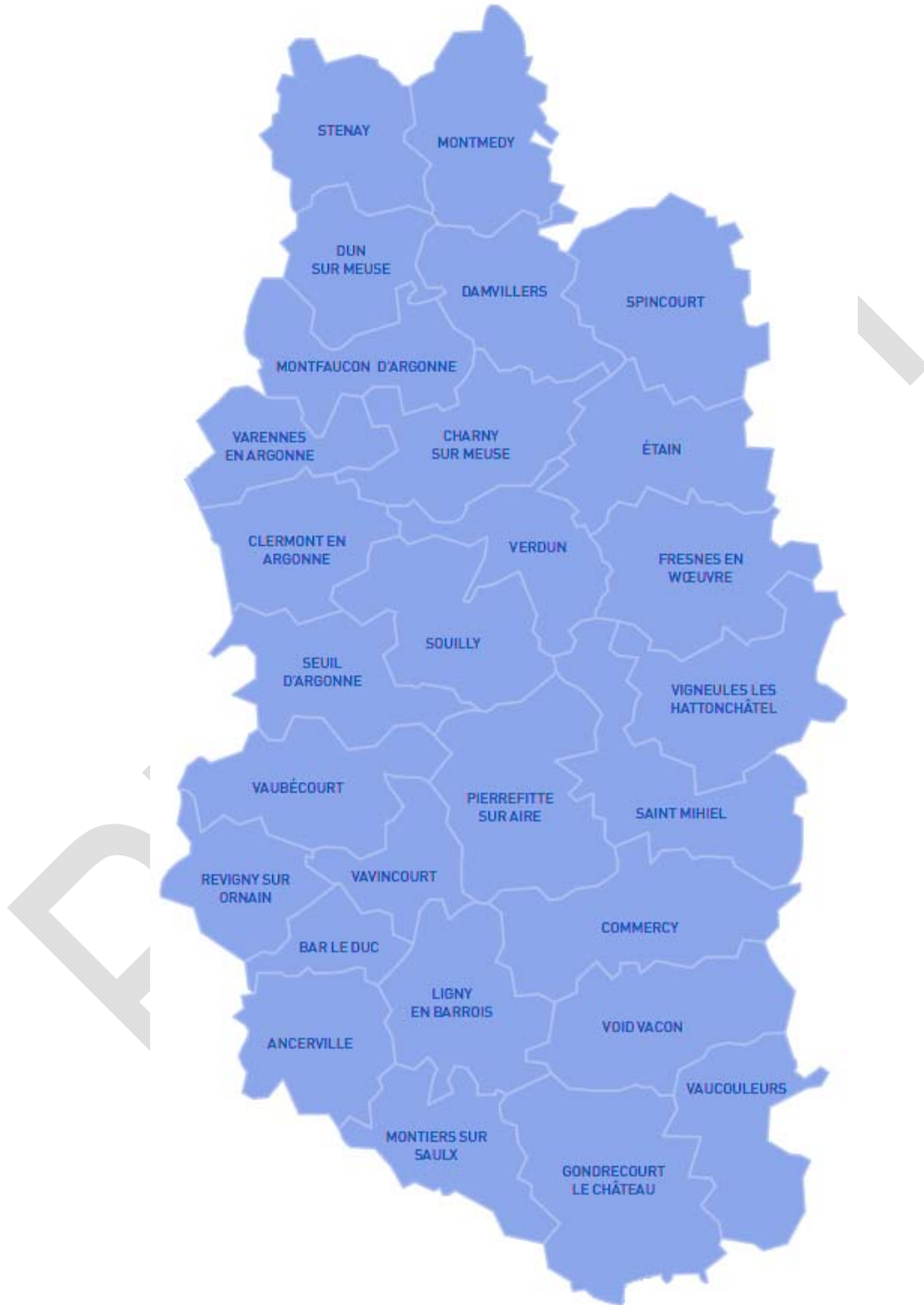
Elle intervient aujourd'hui à tous les âges de la vie, en établissements ou à domicile, en plaçant la qualité au centre de son action. Ses compétences sont reconnues par les différentes **certifications (ISO 9001 et AFNOR services aux personnes)** acquises par l'association (cf page 18).

Pour répondre à ses missions, l'association s'appuie sur **une équipe pluridisciplinaire** de près de 140 salariés.

PROJET

L'ancrage des activités dans le territoire

L'AMF55 intervient sur l'ensemble du département meusien :



Les organes de décision

Notre association, régie par la loi du 1er juillet 1901, se compose de membres actifs : personnes physiques ou morales qui souhaitent participer activement à la vie de l'association. .

Annuellement, une Assemblée Générale réunit l'ensemble des membres de l'association, informe sur l'action de l'année écoulée (activités et comptes financiers notamment) et trace la route pour l'année à venir (rapport d'orientation).

L'assemblée générale est également l'occasion de renouveler les mandats des administrateurs qui arrivent à échéance.

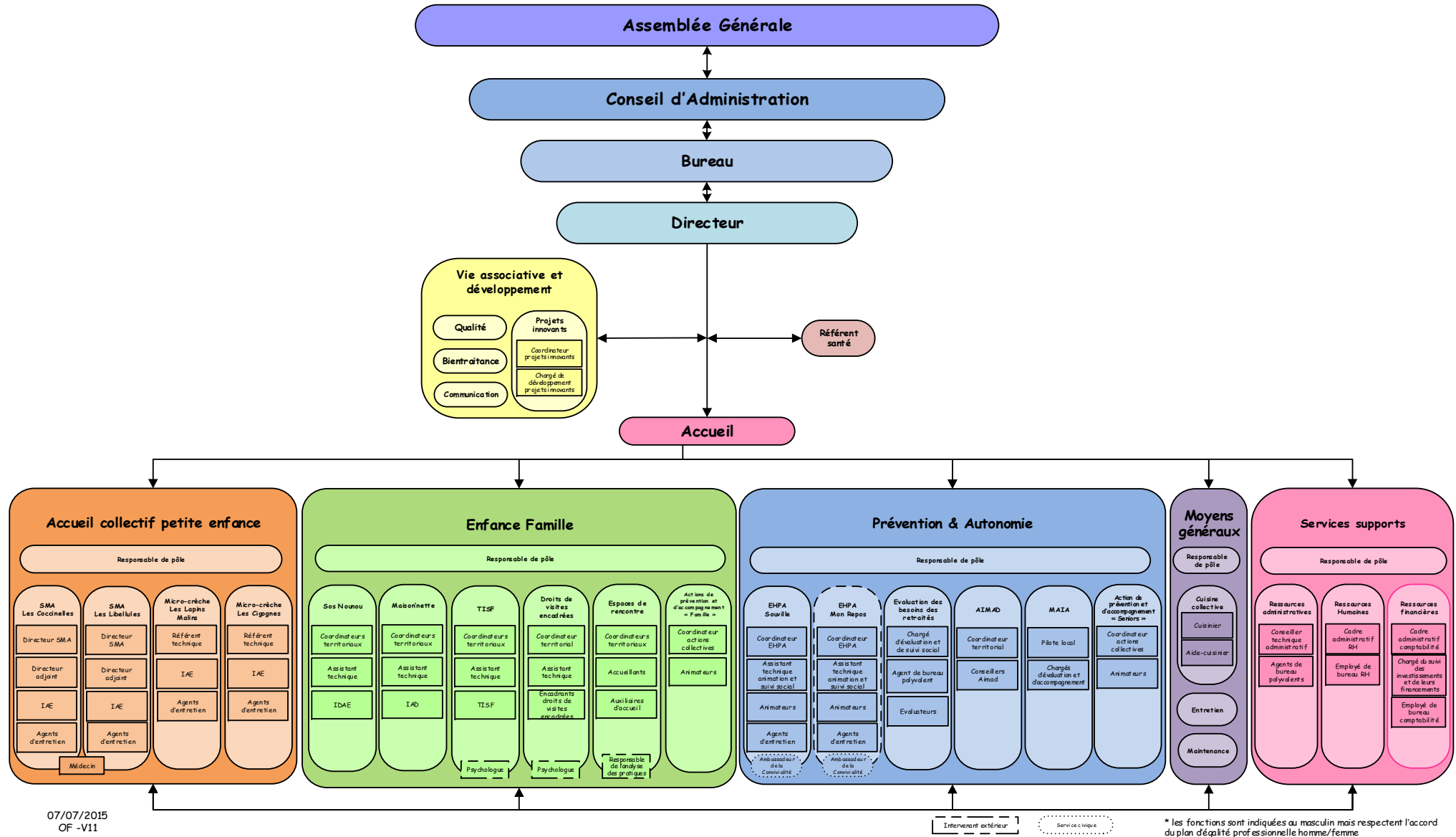
Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de l'association et veille à leur mise en œuvre.

PROJET

Organigramme de l'association



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Historique de l'association

En 2014, l'AMF55 a fêté ses 70 ans.

L'association « Aide aux Mères » fut créée le 30 mai 1944 pour venir en aide aux familles en Meuse.

En 1959, une crèche voit le jour à Verdun. Les associations « Aide aux Mères » de Bar-le-Duc et de Verdun fusionnent fin 1999.

En 2003, l'association devient « **AMF55** » et exerce son activité **sur tout le département**.

L'activité historique de l'association connaît d'importantes transformations puisque les aides aux mères, devenues TISF (**techniciennes de l'intervention sociale et familiale**) interviennent désormais à la fois **pour épauler les familles** lors d'événements susceptibles de perturber l'autonomie familiale (maladie, naissance, etc.) mais également **pour apporter un soutien éducatif**, sur demande de la PMI ou de l'ASE.

Depuis janvier 2007, l'association propose, sur tout le département, plusieurs **actions de prévention** sous forme d'actions collectives (l' « atelier des parents » pour préparer la venue de bébé, l' « atelier parents-enfants » pour renforcer le lien, l'atelier « Jouer, bouger pour une meilleure santé » à destination des seniors, les ateliers culinaires pour favoriser l'insertion...).

Depuis septembre 2008, elle a également mis en place un service de **garde d'enfants à domicile** « **SOS nounou** ». Destiné à tous, il permet aux familles qui le désirent d'avoir une solution souple pour les relayer en leur absence.

Depuis janvier 2009, l'association est mandatée par la CARSAT pour réaliser **l'évaluation des besoins des retraités**.

En mai 2009, la **Structure Multi-Accueil « Les libellules »** qui accueille 30 enfants a ouvert ses portes à Thierville-sur-Meuse.

Depuis juin 2011, l'**AMF55** a signé une convention expérimentale avec le département de la Meuse. Le service AIMAD (Action d'Insertion et de Maintien à Domicile) favorise l'insertion socio-professionnelle de bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) grâce à des **petits travaux** effectués au domicile de personnes âgées de plus de 60 ans.

Le 3 septembre 2012, la **micro-crèche « Les lapins malins »** qui accueille 10 enfants a ouvert ses portes à Rembercourt-Sommaise, gérée par l'**AMF55**.

Le 1er juillet 2013, l'association a repris la gestion du **logement-foyer « Souville »** à Verdun qui peut accueillir près de 70 résidents, en cœur de ville.

En mars 2014, l'**AMF55** s'est vu confier par Monsieur le Président du Conseil Départemental de Meuse **l'animation et la gestion des « Espaces de Rencontre »** (destinés au maintien des liens entre enfants et parents ou tiers) pour tout le département.

Depuis septembre 2015, l'**AMF55** gère la **micro-crèche « Les cigognes »** accueillant 10 enfants quotidiennement à Damvillers.

Depuis cette même date, elle propose aux usagers du service « SOS nounou » le service complémentaire « **Maison'nette** » qui permet de réaliser l'entretien du logement et du linge au domicile des familles.

L'association assure également depuis septembre 2015 la coordination du **dispositif MAIA** dans le Nord meusien. Il s'agit d'une **méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins** dans le champ de l'autonomie visant à apporter une réponse complète et adaptée aux personnes de 60 ans et plus, en perte d'autonomie.

La reprise de la gestion du **logement-foyer « Mon repos »** à Verdun, effective en fin d'année 2015, permettra d'accueillir, après rénovation et mises aux normes, jusqu'à 40 personnes âgées autonomes de 60 ans et plus.

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association est **certifiée ISO 9001** depuis juin 2007 et **NF Services « Services aux personnes à domicile »** depuis septembre 2011.

PROJET

L'AMF55 aujourd'hui, les actions engagées

Depuis 1944, l'AMF 55 est une association au service de toutes les familles.

L'AMF55 accompagne les personnes à tous les âges de la vie, en favorisant l'autonomie des familles par l'aide et l'accompagnement à domicile ou en gérant des établissements

Pour répondre à ses missions, l'association a développé différents pôles d'intervention :

Le pôle « Accueil collectif petite enfance »

L'association gère quatre structures d'accueil petite enfance :

- la **Structure Multi-Accueil** « Les Coccinelles » qui accueille simultanément 70 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, à Verdun.
- la **Structure Multi-Accueil** « Les Libellules » à Thierville-sur-Meuse, accueillant simultanément 30 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.
- la **micro-crèche** « Les Lapins malins » à Rembercourt-aux-pots qui accueille 10 enfants.
- la **micro-crèche** « Les Cigognes » à Damvillers qui accueille 10 enfants depuis le 31/08/2015.

Les professionnels œuvrent ensemble pour favoriser le développement de l'autonomie, la socialisation des enfants accueillis et l'accompagnement à la parentalité des usagers.

Le pôle « Enfance et famille »

Pour épauler les familles au quotidien, l'AMF55 a développé divers services :

L'aide à domicile :

- **Sur demande d'un organisme de protection sociale (CAF, MSA)** pour des motifs liés à une grossesse, une naissance, une famille nombreuse, une rupture familiale, une maladie, une hospitalisation, un décès ou la reprise d'un emploi ou d'une formation pour l'un des parents, les TISF effectuent de manière temporaire les tâches que ne peuvent pas effectuer les parents (tâches ménagères ou accompagnement des enfants) et aident à la gestion du quotidien : dans ce cas, leur rôle est préventif.
- **sur demande de la Protection Maternelle et Infantile** : Les TISF guident et accompagnent les familles lors de l'arrivée d'un premier enfant ou dans la prise en charge d'enfants de moins de 6 ans. Elles ont un rôle préventif et pédagogique.
- **dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance** : Les TISF travaillent avec les familles pour atteindre les objectifs définis avec les travailleurs médico-sociaux.

Elles ont un rôle préventif, pédagogique et éducatif.

« SOS Nounou », un service de garde d'enfants à domicile

Ce service est présent **sur l'ensemble du département** avec pour objectifs de:

- concilier vie familiale et professionnelle en permettant une continuité de prise en charge de qualité des enfants, en particulier durant des « horaires atypiques » (**service fonctionnant 7J/7 et 24H/24**).
- proposer une solution réactive et de qualité afin que des personnes sans emploi puissent reprendre une activité professionnelle ou une formation.
- servir de guichet unique permettant ainsi une coordination des aides au soutien à la parentalité : Pôle Emploi, Mission Locale, CAF, Conseil départemental sont associés au projet.

Des espaces de rencontres

Situés à Verdun et Bar-le-Duc, les **espaces de rencontres** sont des lieux tiers, extérieurs au domicile des parents, qui permettent, sur ordonnance du Juge aux affaires familiales, la rencontre de l'enfant avec le parent avec lequel il ne vit pas (ou toute personne titulaire d'un droit de visite) dans un cadre neutre et sécurisant.

Les actions de prévention et d'accompagnement

Afin d'épauler les plus fragiles, l'**AMF55** met en place des ateliers collectifs de prévention pour différents publics, visant l'accompagnement de chacun, comme par exemple :

- **L'atelier des parents** s'adresse à tous les futurs parents du département dans un objectif d'accompagnement à la parentalité. Cette action de prévention précoce a pour objectif de leur permettre d'acquérir et de développer des connaissances théoriques et pratiques concernant l'accueil du bébé et les gestes du quotidien.
- **L'atelier parents-enfants** dédiés aux enfants âgés de 6 à 12 ans accompagnés de leurs parents. L'objectif est de favoriser le lien parents-enfants par le jeu. Les activités mises en place visent à favoriser les échanges, à valoriser les compétences parentales et à donner des exemples en matière de pédagogie.
- **L'atelier culinaire**, en collaboration avec des associations (restos du cœur, secours catholique, ...), vise à accompagner des adultes volontaires dans l'apprentissage, le développement et la promotion de leur vie sociale autour de la conception de recettes.

L'accompagnement des droits de visites encadrées

Sur sollicitation du Conseil Départemental et en collaboration avec l'équipe de l'Aide Sociale à l'Enfance des Maisons des Solidarités, les TISF accompagnent les droits de visites encadrées, sur demande du Juge pour Enfants dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces droits de visites se déroulent au sein d'appartements indépendants du relais parents-enfants du Conseil Départemental ou dans les locaux du Centre Médico-Social. Leur rôle est de soutenir le **lien parent-enfant** tout en garantissant la sécurité de l'enfant durant ces rencontres.

Le pôle « Autonomie »

Deux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées

Depuis 2013, l'AMF55 est gestionnaire de l'EHPA « Souville » qui accueille environ 70 personnes autonomes, de plus de 60 ans, dans des appartements indépendants, à Verdun.

Afin de faciliter la vie des résidents, des prestations facultatives sont proposées : restauration, blanchisserie, animations quotidiennes, téléassistance, etc.

Depuis fin 2015, l'AMF55 est également gestionnaire de l'EHPA « Mon repos ». Des travaux de rénovation et de mise aux normes sont en cours avant de procéder à la location des appartements.

La MAIA : méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soin dans le champs de l'autonomie

Suite à un appel à candidature publié par l'ARS en partenariat avec le Conseil Départemental de la Meuse, l'AMF55 gère depuis le 1er septembre ce nouveau dispositif dans le nord du département pour soutenir les personnes âgées qui souhaitent continuer à vivre chez elle.

La MAIA Meuse Nord a pour objectif de simplifier et rendre plus lisible l'offre de services d'aide et de soins disponible. Pour y parvenir, l'équipe cherche à associer tous les acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants grâce à une démarche novatrice : l'intégration des services d'aide et de soins.

Ce travail d'intégration s'appuie, entre autres, sur la gestion de cas. Ce mode d'intervention propose aux personnes âgées qui en ont besoin un suivi intensif mis en œuvre par un gestionnaire de cas qui est un professionnel spécifiquement formé à l'exercice de cette nouvelle fonction.

Les évaluations pour le maintien à domicile des personnes âgées

Depuis 2009, l'association est mandatée par la CARSAT afin d'évaluer le degré de dépendance des personnes âgées et proposer la **mise en place de plans d'actions personnalisés**.

L'aide à l'insertion et au maintien à domicile (AIMAD) des aînés

Depuis 2011, l'association a signé une convention d'expérimentation avec le Conseil Départemental de Meuse. Ce projet est mené en partenariat avec une association intermédiaire, Polyval Japiot.

L'objectif de cette action est de permettre l'insertion des bénéficiaires du RSA au travers d'activités visant le maintien à domicile de personnes âgées.

Après une évaluation des besoins réalisée par une TISF, des bénéficiaires du RSA se rendent **au domicile des personnes âgées** pour réaliser des **petits travaux**.

L'atelier « Jouer, bouger pour une meilleure santé »

Animé par une TISF, il est destiné aux seniors et leur permet de faire de l'**exercice physique** par l'intermédiaire d'une console Wii.

Le pôle « Logistique »

Afin de permettre le bon fonctionnement des différents services, le pôle **logistique** met en place différentes actions :

- L'entretien des locaux administratifs
- La cuisine
- La maintenance...

Les services supports et « vie associative »

Les services **supports** rassemblent :

- la comptabilité
- les ressources humaines
- les services administratifs
- l'accueil

La « **vie associative** » englobe :

- la démarche qualité
- la démarche bientraitance
- les projets innovants
- la communication...

Les certifications et la démarche bienveillance

En 2006, le Conseil d'Administration a fait le choix de s'engager dans la mise en place d'une démarche d'amélioration de la qualité de l'ensemble des services de l'association afin de renforcer l'écoute de ses usagers et partenaires. Ainsi, notre association est certifiée ISO 9001 depuis 2007 pour l'ensemble de son périmètre d'action.

Depuis 2011, les services d'aide à domicile ont également obtenu la certification AFNOR « Service aux personnes à domicile ».

Depuis lors, les certifications ont été étendues à l'ensemble de nos services et renouvelées sans discontinuer.

Pleinement partagée et conduite par l'ensemble des administrateurs et des salariés, la démarche qualité guide les actions des équipes au quotidien.

L'obtention de ces certifications est un des éléments attestant de la mobilisation de tous, d'une organisation maîtrisée et d'une recherche constante d'amélioration de la qualité de nos services afin de satisfaire les exigences des usagers.

De nombreux outils ont été mis en place : processus, procédures, manuel qualité, etc.

Les objectifs de notre politique qualité sont réajustés annuellement lors de chaque revue de direction. Une responsable qualité anime la démarche au sein de l'association.

Afin de renforcer le sens de nos actions, cet engagement est complété depuis 2011 par une démarche globale de bienveillance qui diffuse les décisions et contribue à l'harmonisation des pratiques dans l'ensemble de nos services.

L'organisation opérationnelle

L'organisation opérationnelle est explicitée dans la démarche qualité, les différentes procédures et les modes opératoires inhérents à chaque service.

Le public accompagné

L'AMF55 accompagne les personnes à tous les âges de la vie et met en place des actions répondant aux besoins de chacun.

Pour ce faire, l'association s'appuie sur les études démographiques nationales officielles, notamment sur l'évolution démographique du département.

Les ressources humaines

L'association a la volonté de **garantir un équilibre social et humain dans sa gestion des ressources humaines**. Une de ses priorités est de maintenir l'importance du capital humain en favorisant l'égalité des chances, la diversité, l'adaptabilité, la souplesse et la mobilité interne.

Dans un but permanent d'amélioration continue de la prise en charge des usagers et d'uniformisation des pratiques, la **formation professionnelle** constitue un levier important de notre politique. Tout en adaptant notre pratique aux besoins des clients, nous souhaitons développer la formation en promouvant les **qualifications de nos salariés** et ainsi leur employabilité. La **responsabilité** est une notion importante au sein de l'association car l'éthique, la sécurité et le respect de l'autre sont au cœur de nos préoccupations aussi bien dans l'accompagnement des usagers que de nos collaborateurs tout au long de leur carrière.

Afin d'anticiper les besoins salariaux et limiter les risques professionnels, l'AMF55 a engagé une démarche de PRP (Prévention des Risques Professionnels) et une démarche de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

L'ancrage des activités dans le territoire

Un véritable réseau de partenaires

Parce que, surtout en milieu rural, le travail ne peut s'accomplir qu'au sein d'un réseau partenarial complémentaire, nous avons souhaité développer nos actions en lien avec l'ensemble des acteurs d'un territoire ; nous pouvons notamment citer :

- Conseil Départemental de la Meuse
- CAF, MSA
- CARSAT
- DDCSPP
- Associations caritatives : Secours Catholique, Restos du Cœur...
- Ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale
- Ministère de la Justice et de la Défense
- CCAS / CIAS / Villes

- ILCG, CLIC
- CAMSP, CMP
- Mission locale, Pôle emploi Verdun, CAP Emploi, Maison de l'emploi
- Centres Hospitaliers
- Conseil Régional de Lorraine
- Union européenne
- Agence Régionale de Santé
- Maison des Adolescents
- DIRECCTE
- URIOPSS, UNA
- Etc.

PROJET

PROJET

Bilan du projet associatif 2007-2012

Rappel du projet

Le projet associatif 2007-2012 avait pour principal objectif de répondre aux nouveaux besoins présents sur le territoire, en développant diverses actions adaptées.

Pour ce faire, cinq objectifs avaient été définis :

- Objectif 1 : Développer son service d'aide à domicile et de garde d'enfants
- Objectif 2 : Répondre aux nouveaux besoins dans le secteur du service à la personne
- Objectif 3 : Audits et évaluation
- Objectif 4 : Développer des ateliers de prévention
- Objectif 5 : Développer la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

PROJET

Bilan

Les axes d'évolution énoncés dans le projet associatif étaient les suivants :

Objectif 1: Développer son service d'aide à domicile et de garde d'enfants

	Actions mises en place	Etat de réalisation
Actions prévues	Ouverture d'une SMA à Thierville sur Meuse en 2008	La crèche « Les Libellules » a ouvert ses portes en mai 2009
Actions non prévues	Ouverture d'une micro-crèche à Rembercourt - aux-pots	Mis en place en 2012
	Mise en place d'un service de garde d'enfants à domicile	Mis en place depuis 2008

Objectif 2: Répondre aux nouveaux besoins dans le secteur du service à la personne

	Actions mises en place	Etat de réalisation
Actions prévues	Développer une activité dans l'évaluation du niveau de dépendance des personnes âgées à domicile sous l'égide de la CARSAT	Mis en place depuis 2009
	Participer à la formation ou à l'évaluation des assistantes familiales et/ou maternelles	Non réalisé
Actions non prévues	Evaluation des besoins pour AIMAD	Mis en place depuis 2011
	Accompagnement des droits de visites encadrées	Mis en place depuis 2011

Objectifs 3: Audits et évaluation

	Actions mises en place	Etat de réalisation
Actions prévues	Audit de certification ISO 9001: 2000 en 2007 et en 2010 et audits de suivi	Audit de certification réalisé en 2007 et 2010 et audits de suivi en 2008, 2009, 2011, 2012
	Evaluation interne en 2009	Réalisé en 2012
	Evaluation externe	A prévoir en 2014
Actions non prévues	Certification NF services aux personnes à domicile	Réalisé en 2011
	Contrôle documentaire dans le cadre de la norme NF services	Réalisé en 2012

Objectif 4: Développer des ateliers de prévention

	Actions mises en place	Etat de réalisation
Actions non prévues	Mise en place d'un atelier à destination des futurs parents	Mis en place depuis 2008 (Atelier des parents)
	Mise en place d'un atelier parents enfants	Mis en place depuis 2010
	Mise en place d'atelier à destination des seniors	Mis en place depuis 2010 (Atelier « Jouer, bouger pour une meilleure santé »)

Objectif 5: Développer la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

	Actions mises en place	Etat de réalisation
Actions prévues	Mise en place et animation de la démarche	Mis en place depuis 2010

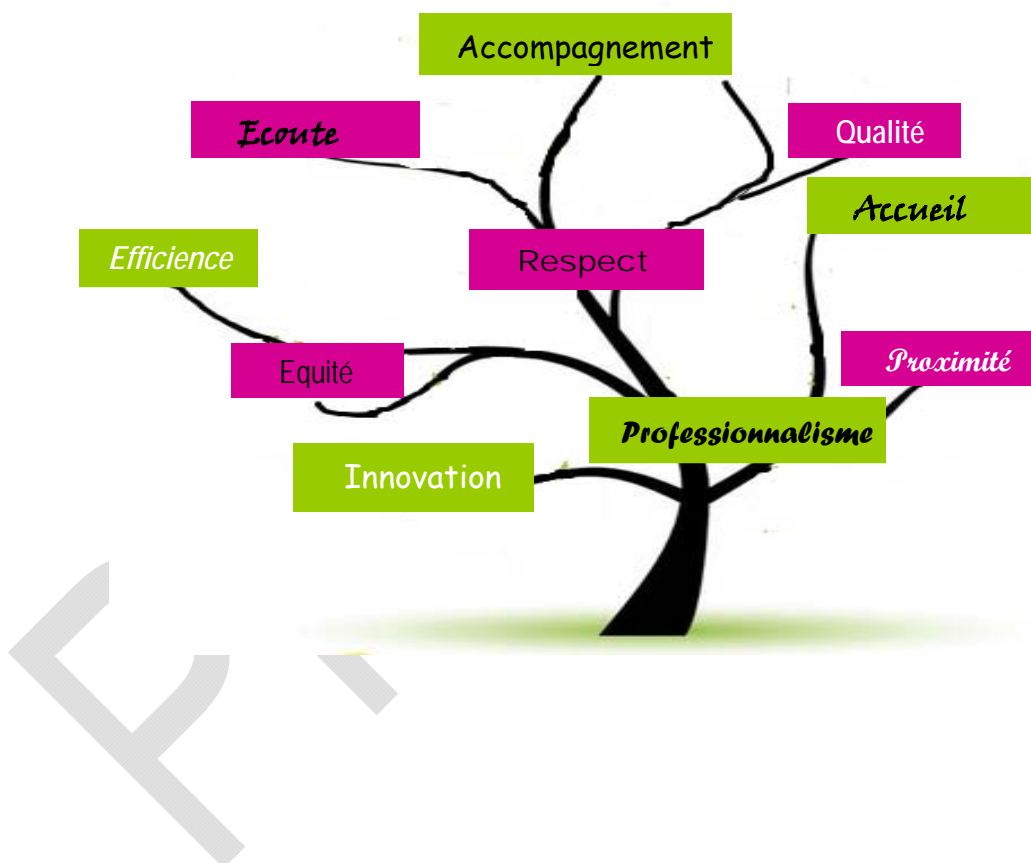
PROJET

Notre projet 2016-2020

Nos valeurs

L'AMF55 place l'aide aux familles meusiennes au centre de son action.

Sa vocation est la recherche d'une utilité sociale dans le soutien à des publics vulnérables ; pour ce faire, elle propose notamment des **services d'aide à la personne, à domicile ou au sein d'établissements** gérés par l'association, en apportant une aide matérielle, morale et sociale afin d'assurer la continuité de la vie dans le cadre habituel, lors de la maternité, d'une maladie, d'un handicap physique, d'une séparation, d'une situation sociale difficile...



Les fondements de notre action

L'action de l'AMF55 trouve son fondement dans :

- ✓ l'**accompagnement** des familles et des personnes à tous les âges de la vie, notamment des personnes les plus fragiles, à domicile ou en établissements.
- ✓ l'**individualisation** et la continuité de l'accompagnement par la mise en place de projets personnalisés
- ✓ la réflexion **éthique** et la démarche **bienveillance**, tout en priorisant la prévention de la maltraitance
- ✓ une réponse aux besoins individuels, personnalisée et coordonnée avec l'ensemble des acteurs du secteur médico-social grâce à de solides **partenariats**.

Les principaux objectifs de l'AMF55

Les objectifs principaux de l'AMF55 sont de proposer un accompagnement :

- de qualité, garantissant la satisfaction des usagers
- innovant et adaptable en développant une offre de services adaptée aux besoins des familles
- accessible au plus grand nombre...

Un projet, 7 principes

Des objectifs qui se déclinent en 7 principes

Principe n°1 : L'AMF55, l'accompagnement à tous les âges de la vie

Au service de toutes les familles du département, l'AMF55 intervient à tous les âges de la vie, à domicile ou en établissements à travers différentes actions complémentaires.

Objectifs :

- Favoriser la continuité des parcours de vie : un enjeu de qualité de vie des familles.
- Accompagner les personnes à domicile afin de favoriser ou de rendre l'autonomie: un besoin sur le territoire.
- Favoriser la conciliation vie privée et vie professionnelle pour les familles (notamment en étudiant toute proposition de gestion de crèches / structures multi-accueil /crèches familiales sur l'ensemble du département).
- Maintenir, repenser et développer les actions de prévention à destination des plus isolés.
- Répondre à de nouveaux besoins en élargissant les champs de compétences de l'AMF55 notamment en s'ouvrant à de nouveaux publics.

Principe n°2 : L'AMF55 : partenaire central du secteur

L'AMF55 est un interlocuteur central du secteur dans l'ensemble du département. Travaillant en partenariat avec d'autres associations, les pouvoirs publics, le Conseil Départemental, etc., cet aspect est une priorité à développer.

Objectifs :

- Améliorer et développer la collaboration avec les partenaires.
- Développer les complémentarités avec les structures du secteur.
- Améliorer notre efficacité en mettant en commun certains moyens avec d'autres structures.
- Anticiper les mutations du secteur afin d'en maîtriser les enjeux, notamment en étant actifs et présents auprès des réseaux et fédérations.

Principe n°3 : L'AMF55 : une amélioration continue de la qualité au profit de tous

Engagée depuis 2007 dans une démarche Qualité, complétée depuis 2011 par une démarche Bienveillance, l'AMF55 a toujours placé la qualité des services proposés au centre de son action et mis en place les moyens nécessaires pour y parvenir.

Objectifs :

- Placer la qualité du service et le respect de la personne dans son intégralité au centre des réflexions.
- Améliorer continuellement l'accompagnement grâce à la mise en place d'actions correctives.
- Continuer à intégrer les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.
- Harmoniser les pratiques professionnelles.
- Favoriser le suivi individualisé des usagers tout en priorisant la confidentialité.

Principe n°4 : L'AMF55, adaptation, innovation et expertise

Depuis toujours l'AMF55 a su évoluer, innover, concevoir et mettre en place des services adaptés.

L'expérience acquise grâce aux différentes actions engagées sur le territoire permet aujourd'hui à l'AMF55 d'envisager le développement de nouvelles initiatives dans une philosophie d'ouverture à la mise en commun de moyens avec d'autres structures.

Objectifs :

- Favoriser l'innovation sociale.
- S'adapter aux nouveaux besoins des usagers.
- Mettre en place une cuisine collective permettant d'assurer la production de repas pour les résidences-autonomie et les structures petite enfance du nord meusien.
- Accompagner les structures du territoire dans la mise en place de projets et la création de moyens.

Principe n°5 : L'AMF55, des valeurs à diffuser

L'AMF55, active depuis 70 ans auprès des Meusiens est une association connue et reconnue sur le territoire, notamment à travers les différents services déployés.

Objectifs :

- Favoriser l'accès à l'offre de services en développant une communication efficiente auprès des usagers, usagers potentiels et partenaires.
- Véhiculer les valeurs et les principes de l'AMF55 auprès des usagers.
- Favoriser le déploiement d'une image globale de l'AMF55 se déclinant dans chaque activité.
- Valoriser l'image de l'association et des différents services auprès des partenaires et des familles.
- Mieux connaître et cerner les besoins de nos usagers et usagers potentiels.

Principe n°6 : L'AMF55 : employeur à l'écoute des salariés

L'AMF55 place l'emploi, les conditions de travail des salariés et la professionnalisation des équipes au centre de ses préoccupations.

Cette priorité doit encore être développée.

Objectifs :

- Valoriser le rôle des professionnels et accompagner les équipes dans les missions qui leur sont confiées (notamment par la mise en place de réunions et d'analyse des pratiques professionnelles).
- Développer la professionnalisation des salariés et engager toutes les démarches de formation relatives à une montée en compétences ou une évolution professionnelle des personnels.
- Poursuivre les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et de prévention des risques professionnels.
- Développer la vie associative.
- Prioriser les valeurs humaines dans la gestion et l'organisation de l'association.

Principe n°7 : L'AMF55 : gestionnaire efficient

L'AMF55 s'astreint à mener une gestion efficiente, responsable et transparente, vis-à-vis des pouvoirs publics, des usagers et des salariés.

Objectifs :

- Optimiser la gestion des différents services.
- Maintenir la rigueur du suivi financier actuel.
- Travailler à la recherche de financements complémentaires.
- Assurer la transparence des comptes.

PROJET

Conclusion

Depuis 70 ans, l'AMF55 vient en aide aux familles meusiennes sur l'ensemble du département.

Elle a su adapter ses services et son accompagnement aux mutations de la société et aux bouleversements des cellules familiales.

De ce fait, l'AMF55 a beaucoup évolué au cours des dernières années : aussi bien dans la diversité de ses activités, la nature de ses missions que dans les modalités d'organisation des interventions.

Fondée sur de fortes valeurs éthiques, l'AMF55 place le **respect de la personne au centre de ses préoccupations** ainsi que la **qualité de l'accompagnement et l'amélioration continue du service**. La **double certification** « ISO 9001 et NF service » obtenue démontre l'engagement de tous les acteurs dans les démarches qualité et bienveillance.

La pérennité de nos actions nécessite à la fois **l'implication de l'ensemble des acteurs**, notamment de professionnels reconnus et formés, ainsi qu'une démarche d'**évaluation régulière** et continue de nos pratiques.

Le précédent projet associatif a permis d'importantes actions développées dans le département au cours des dernières années, traduisant l'engagement de notre association et renforçant son ancrage sur le territoire.

Dans la continuité, le projet associatif 2016-2020 dresse de nouveaux objectifs de progression et de développement pour les 5 prochaines années à travers **7 principes** tout en réaffirmant les valeurs fondatrices de l'association.

Proposer un accompagnement adapté à chacun, quel que soit son âge est une des volontés fortes de l'AMF55.

Afin d'assurer la diffusion de ces principes et valeurs dans l'ensemble des services de l'AMF55, ce projet associatif sera décliné en projet de pôles et en projet de services.